Info-Travaux : Parc de la Haute Chaudière

Date: du 30 novembre au 6 décembre 2025

Travaux en semaine:

Déboisement : Routes d'accès

• Broyage : Routes d'accès

Mobilisation des équipements de travaux de terrassement

Règles de sécurité :

Respecter les limites de vitesse en tout temps.

• Prêter attention aux zones où du travail est en cours.

• Garder une distance de sécurité avec les équipements.

• Respecter la signalisation et les agents présents sur le site.

 Ne pas se déplacer dans une zone de travail sans avertir au préalable le contremaître.

• Avoir un contact bidirectionnel positif avec les opérateurs des équipements.

Procédure de dynamitage :

• Signal sonore : 12 petits coups d'avertisseur à une seconde d'intervalle

- Pause de 30 secondes
- Mise à feu
- 1 grand coup de 15 secondes d'avertisseur
- Confirmation par le boutefeu que le sautage a été initié
- Libération du périmètre d'exclusion (zone de tir)

Contact:

CA-quebeceolien@edf-re.com









